

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences de la motricité**Organisé par: **Faculté des sciences de la motricité (FSM)**Sigle du programme: **MOTR2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	5
- Programme par matière	5
- Prérequis entre cours	10
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	10
Informations diverses	11
- Conditions d'accès	11
- Enseignements supplémentaires	13
- Pédagogie	15
- Evaluation au cours de la formation	15
- Mobilité et internationalisation	15
- Formations ultérieures accessibles	15
- Gestion et contacts	15

MOTR2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master offre une formation dans le domaine des sciences de la motricité ainsi que la possibilité d'orienter votre cursus vers la recherche, vers la thérapie manuelle ou encore vers la kinésithérapie en neurologie adulte. Il donne accès à la recherche doctorale et à la spécialisation de troisième cycle mais ne débouche pas sur l'obtention du titre légal.

Votre profil

Vous

- êtes bachelier universitaire en sciences de la motricité et voulez orienter votre cursus vers la recherche ou la thérapie manuelle et la kinésithérapie du sportif ;
- êtes bachelier des hautes écoles en sciences de la motricité et souhaitez approfondir votre formation initiale et intégrer vos pratiques dans un cadre universitaire ;
- êtes master universitaire en kinésithérapie et vous vous êtes découvert un intérêt pour la recherche en sciences de la motricité.

Votre futur job

Vous pourrez exercer votre profession en tant qu'indépendant ou salarié, en Belgique ou à l'étranger.

Vous travaillerez en hôpital, en cabinet privé, dans les maisons de repos, les centres de rééducation, les centres de psychomotricité, les clubs sportifs.

Vous pourrez également partir en mission à travers le monde pour une ONG ou vous orienter vers la délégation médicale.

Votre programme

Le master vous offre

- une formation scientifique qui articule théorie et pratique en sciences biomédicales et kinésithérapie ;
- un apprentissage de la recherche en sciences de la motricité ;
- une formation approfondie des techniques spécifiques des divers domaines d'application de la kinésithérapie ;
- quatre mois de stages (en hôpital, en centre ou en laboratoire) ;
- la possibilité de réaliser une partie de votre programme à l'étranger.

MOTR2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le master en sciences de la motricité, orientation générale, offre aux titulaires du master en kinésithérapie et réadaptation la possibilité d'une spécialisation (ou développement d'une compétence particulière) au travers de trois finalités

- en kinésithérapie musculo-squelettique,
- en kinésithérapie neurologique adulte,
- en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation.

Il donne ensuite accès aux études de troisième cycle.

Au terme de son Master en sciences de la motricité, orientation générale à l'UCL, l'étudiant aura fait preuve de sa capacité à mobiliser des savoirs et des démarches scientifiques de la kinésithérapie et réadaptation afin d'appliquer ses connaissances dans des situations et des contextes variés, propres respectivement aux domaines de la kinésithérapie musculo-squelettique, de la kinésithérapie neurologique adulte ou de la recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation.

Il sera capable d'/de:

A. Analyser une situation (individuelle ou collective) en mettant en œuvre de manière précise et rigoureuse les concepts fournis par les théories ou approches pertinentes, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation;

B. Elaborer un plan d'intervention théoriquement et empiriquement justifié respectivement en thérapie manuelle, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, afin d'améliorer la santé individuelle ou collective, de mettre en œuvre ce plan et d'en évaluer l'efficacité;

C. Communiquer une information précise, correcte et pertinente à l'aide d'un support adapté au contenu et au public visé, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation;

D. Interagir efficacement avec différents acteurs en réseaux impliqués dans les problématiques de santé, sur des plans interpersonnel et professionnel, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation;

E. Agir en tant que Master en sciences de la motricité, orientation générale, de manière rigoureuse.

Vision du diplômé

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. maîtriser de manière intégrée des savoirs et des savoir-faire complexes (méthodologiques, techniques et pratiques), par le biais d'une recherche, dans le cadre de travaux et d'un mémoire lui permettant d'intervenir et de résoudre des problèmes, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation;

1.1. Enoncer les référentiels théoriques majeurs qui sous-tendent l'action (en sciences humaines, sciences exactes, sciences biomédicales, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation).

1.2. Démontrer un savoir-faire pratique, technique, méthodologique dans ces domaines.

1.3. Exercer sa propre activité, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, dans le but d'accéder à un niveau de maîtrise indispensable à une bonne intervention.

1.4. Articuler et intégrer ces différents champs de connaissances (interdisciplinarité).

2. intervenir efficacement et résoudre des problèmes complexes dans les domaines de la kinésithérapie et réadaptation, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, en s'appuyant sur une démarche autonome et un raisonnement scientifiques.

2.1. Identifier les besoins des patients en kinésithérapie et réadaptation (amont de l'action).

2.2. Organiser l'intervention en kinésithérapie et réadaptation, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, en l'adaptant aux besoins des patients par l'observation, l'évaluation et le réajustement (pendant l'action).

2.3. Evaluer les résultats de ses interventions (observation structurée sur la base des connaissances), analyser ses pratiques en développant la dimension réflexive (aval de l'action) et améliorer, le cas échéant, ses interventions futures.

3. adapter sa communication aux objectifs d'intervention, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, aux caractéristiques des interlocuteurs (patients et professionnels de la kinésithérapie et réadaptation et de la santé) et du contexte (présenter, commenter, accompagner, coordonner,...).

3.1. Expliquer et argumenter ses avis et ses points de vue à ses interlocuteurs (patients et les professionnels de la kinésithérapie et réadaptation), respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation .

- 3.2. Dialoguer de façon efficace et adaptée avec ses interlocuteurs (patients et les professionnels de la kinésithérapie et réadaptation), respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.
- 3.3. Utiliser efficacement différentes techniques et divers outils de communication (supports visuels, présentation, langages verbal et corporel, ...), respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation.
4. collaborer avec les autres professionnels de la santé pour atteindre des objectifs communs et produire des résultats positifs.
- 4.1. Percevoir l'impact du contexte sur la dynamique des groupes de professionnels de la kinésithérapie et réadaptation et de la santé (temps, lieu et infrastructure, type d'activité, climat organisationnel, ...), respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, et sur les situations où l'activité en équipe est préférable à l'activité individuelle, et vice versa. Il agit en conséquence de ce qu'il perçoit.
5. développer son autonomie et se construire un projet professionnel dans une logique de développement continu.
- 5.1. Développer des stratégies pour s'adapter à un environnement professionnel et identifier des éléments de bien-être au travail.
- 5.2. Intégrer de manière autonome de nouvelles compétences en relation avec la kinésithérapie et réadaptation, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation.
- 5.3. Inscrire sa formation dans le temps, affiner ses projets professionnels et préparer son entrée en carrière.
6. se comporter en intervenant responsable en mettant en œuvre un savoir-être professionnel dans le respect de la législation en vigueur, de l'éthique et de la déontologie professionnelle.
- 6.1. Contribuer aux débats et controverses actuels dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, e.a. ceux qui touchent au bien-être et à la santé.
- 6.2. Justifier aussi ses interventions sur la base de sa réflexion sur l'impact social des progrès scientifiques dans les domaines de la kinésithérapie et réadaptation, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation.
- 6.3. Dans une approche éthique et déontologique, rester vigilant en toutes circonstances à la justesse de sa relation aux patients, aux professionnels de la kinésithérapie et réadaptation et de la santé.

Le référentiel de compétences de la kinésithérapie proposé par l'European Network of Physiotherapy in Higher Education définit les compétences et acquis d'apprentissage au terme de la formation de bachelier et de master. Ce référentiel spécifique à la kinésithérapie prend en compte le cadre européen de qualification (CEQ / EQF), et favorise par conséquent la mobilité étudiante, la reconnaissance des compétences acquises et l'apprentissage tout au long de la vie (LLL), tout en prônant les meilleurs standards de qualification.

[L'explication détaillée de ces compétences](#) met en évidence les attendus spécifiques pour l'étudiant MASTER.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le master (120) en sciences de la motricité, orientation générale, est composé d'un tronc commun de 90 crédits et d'une finalité au choix de 30 crédits parmi les finalités suivantes :

- la kinésithérapie musculo-squelettique
- la kinésithérapie en neurologie adulte
- la recherche

Le titre professionnel de kinésithérapie n'est pas obtenu au terme de ce master.

Ce master donne accès à la recherche doctorale.

Pour un programme-type, ce master totalisera, quels que soient la finalité, les options et/ou les cours au choix sélectionnés un minimum de 120 crédits répartis sur deux blocs annuels correspondant à 60 crédits chacun.

[> Tronc commun](#) [prog-2020-motr2m-tronc_commun]

Finalités

[> Finalité approfondie](#) [prog-2020-motr2m-lmotr201a]

[> Finalité spécialisée : kinésithérapie en neurologie adulte](#) [prog-2020-motr2m-lmotr203s]

[> Finalité spécialisée : kinésithérapie musculo-squelettique](#) [prog-2020-motr2m-lmotr204s]

Module complémentaire (concerne uniquement les étudiant.es qui ont obtenu un accès à la formation moyennant complément de formation)

[> Master \[120\] en sciences de la motricité, orientation générale](#) [prog-2020-motr2m-module_complementaire]

MOTR2M Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun [90.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○ Mémoire

○ LEDPH2299	Mémoire			22 Crédits	q1+q2		x
-------------	---------	--	--	------------	-------	--	---

○ Sciences humaines

○ LKINE2108	Droit, institutions publiques et gestion dans les soins de santé	Sebastien Depré Christine Detrembleur (coord.)	37.5h	3 Crédits	q1		x
-------------	--	--	-------	-----------	----	--	---

○ Sciences religieuses

L'étudiant choisit un cours parmi les trois cours suivants :

⊗ LTECO1001	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Sebastien Dehorter	15h	2 Crédits	q2		x
⊗ LTECO1002	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Paulo Jorge Dos Santos Rodrigues	15h	2 Crédits	q1		x
⊗ LTECO1004	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Dominique Jacquemin	15h	2 Crédits	q1		x

○ Sciences biomédicales

○ LKINE2127	Compléments de pathologie, physiopathologie et éléments de pharmacologie	Stéphan Clement de Cley Patrick Durez Alain Luts (coord.) Franck Verschuren	45h	3 Crédits	q1		x
○ LEDPH2136	Pathologie du sportif	Sophie Lambrecht (coord.) Emmanuel Thienpont	30h	4 Crédits	q2		x
○ LEDPH2237	Questions spéciales en sciences de la motricité	Julie Duque Robert Hardwick Bénédicte Schepens (coord.)	30h	7 Crédits	q2		x
○ LIEPR2236	Prévention des maladies et applications thérapeutiques des activités physiques et sportives	Maxime Valet	30h	5 Crédits	q1		x

○ Formation à la recherche

○ LEDPH2137	Méthodologie de la recherche en motricité	Dominique De Jaeger (coord.) Sophie Patris Mikaël Scohier (supplée) Dominique De Jaeger	30h	4 Crédits	q1		x
○ LIEPR1026	Statistique	Céline Bugli	15h+15h	3 Crédits	q2		x

o Formation spécifique à la kinésithérapie

○ LKINE2138	Compléments de kinésithérapie neurologique et neuropédiatrie	Yannick Bleyenheuft Thierry Deltombe Marie-Cécile Nassogne Michel Ossemann Anne Renders (coord.)	20h+10h	3 Crédits	q1	x	
○ LKINE2148	Evaluation fonctionnelle du patient	Yannick Bleyenheuft Christine Detrembleur (coord.)	30h	3 Crédits	q1	x	
○ LKINE2158	Techniques spécifiques de kinésithérapie, y compris la thérapie manuelle, l'uro-gynécologie et périnéologie, les techniques de relaxation, psychiatrie, vestibulaire, maxilo-faciale, ...	Philippe Mahaudens Laurent Pitance (coord.)	60h+45h	5 Crédits	q1	x	
○ LKINE2168	La kinésithérapie en algologie, soins palliatifs et gériatrie	Marie De Saint Hubert Etienne Masquelier André Mouraux Didier Schoevaerdt (coord.) Annabel Wunsch	60h	3 Crédits	q1	x	

o Stages cliniques

○ LKINE2189	Stages cliniques (4 mois)	Patrick Willems (coord.)		20 Crédits	q1+q2	x	
-------------	---------------------------	--------------------------	--	------------	-------	---	--

o Cours au choix (3 crédits)

Trois crédits à choisir parmi les activités suivantes. L'étudiant Master [120] en sciences de la motricité, orientation générale/ Finalité spécialisée:kinésithérapie en neurologie adulte [30.0] qui choisit LKINE2195C encadrera les étudiants qui suivent le cours LKINE1036. L'étudiant Master [120] en sciences de la motricité, orientation générale/ Finalité approfondie [30.0] qui choisit LKINE2195C encadrera les étudiants qui suivent le cours LKINE1300.

⊗ LKINE2129	Compléments en technologie et réadaptation	Guillaume Bastien Christine Detrembleur Bénédicte Schepens Patrick Willems (coord.)	30h	3 Crédits	q1	x	
⊗ LKINE2188	Prévention des pathologies liées aux conditions de travail	Etienne Masquelier Bénédicte Schepens (coord.)	30h	3 Crédits	q1	x	
⊗ LKINE2195C	Didactique des enseignements en kinésithérapie, 2 ^e partie (partim C master)	Julie Duque	0h+30h	3 Crédits	q1	x	

Liste des finalités

Une à choisir parmi

- > Finalité approfondie [prog-2020-motr2m-lmotr201a]
- > Finalité spécialisée : kinésithérapie en neurologie adulte [prog-2020-motr2m-lmotr203s]
- > Finalité spécialisée : kinésithérapie musculo-squelettique [prog-2020-motr2m-lmotr204s]

Finalité approfondie [30.0]

La finalité approfondie prépare à la recherche scientifique et est une formation générale au métier de chercheur. L'étudiant constitue son programme en rapport avec le projet de recherche qu'il réalisera au sein d'un laboratoire et sous la supervision de son promoteur. Les thèmes sont nombreux et contribuent à l'amélioration de la compréhension du mouvement ainsi que des pratiques et des techniques qui visent à le restaurer.

Pour vous inscrire à finalité approfondie, vous devez donc obligatoirement avoir un promoteur et compléter avec lui un programme de formation. Ce programme de formation deviendra votre convention et participera à la constitution de votre PAE.

A partir de la rentrée académique 2020-21 et si vous avez une adresse email UCLouvain, le processus de validation de votre convention se fait via la page Moodle: MOTR2-MA. Vous devez vous inscrire, télécharger la convention, la compléter avec la supervision de votre promoteur et la déposer via Moodle. Celle-ci sera ensuite examinée. Si nécessaire, il vous sera demandé de l'amender et de la redéposer. Dès que la convention est validée, vous en serez informé et vous recevrez votre autorisation d'inscription.

Si vous n'avez pas d'adresse email UCLouvain, prenez contact avec le Pr B. Schepens (benedicte.schepens@uclouvain.be) pour demander une convention. Vous devrez alors la compléter avec la supervision de votre promoteur et la renvoyer au Pr. Schepens. Celle-ci sera ensuite examinée. Si nécessaire, il vous sera demandé de l'amender et de la renvoyer. Dès que la convention est validée, vous en serez informé et vous pourrez vous inscrire en ligne.

Sans ces étapes, la Faculté ne valide pas les inscriptions en finalité approfondie.

Vous devez entamer le processus de validation de votre convention au plus tard le dernier lundi du mois de septembre.

- Obligatoire
- △ Activité non dispensée en 2020-2021
- ⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021
- ⊗ Au choix
- ⊖ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

● LMOTR2145	Séminaire de recherche en sciences de la motricité		15h	3 Crédits		x	
● LMOTR2146	Lectures dirigées en sciences de la motricité		15h	3 Crédits		x	
● LMOTR2147	Projet de recherche en sciences de la motricité (1re partie)		0h+200h	9 Crédits		x	
● LMOTR2246	Formation à la communication scientifique en sciences de la motricité		15h	4 Crédits			x
● LMOTR2247	Projet de recherche en sciences de la motricité (2e partie)		0h+220h	11 Crédits			x

Finalité spécialisée : kinésithérapie en neurologie adulte [30.0]

La finalité spécialisée en kinésithérapie en neurologie adulte implique l'acquisition de connaissances théoriques spécifiques et la maîtrise des différentes techniques utilisées. La réhabilitation neurologique constitue un axe majeur de la kinésithérapie. En effet, les pathologies du système nerveux, central et périphérique touchent une part significative de la population et constituent dès lors une source importante d'incapacité et de handicap en Belgique et dans le monde. De plus la kinésithérapie neurologique est un axe en pleine expansion car l'évolution rapide des connaissances des neurosciences entraîne un développement important des traitements en réadaptation neurologique. Organisation : Cet enseignement est organisé de façon particulière. En effet, les trois cours mentionnés ci-dessous ne sont pas donnés en parallèle à raison de quelques heures par semaine, mais sont intégrés au sein de 4 modules définis suivant les grandes catégories de pathologies neurologiques. L'enseignement des modules ci-dessous est organisé de manière successive et concentré sur plusieurs journées complètes de formation, afin de favoriser l'intégration simultanée de tous les concepts relatifs à la prise en charge de chaque pathologie, du traitement médical aux modes de rééducation. L'ordre des modules (et donc des cours) est important puisqu'il a été conçu pour permettre une assimilation progressive des modes de rééducation pour des pathologies touchant des structures de plus en plus complexes.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

○ LKINE2113	Questions approfondies de pathologie et kinésithérapie des atteintes neuromusculaires et médullaires	Anne Berquin Benjamin Bollens Souraya El Sankari Delphine Gueben Gaëtan Stoquart (coord.)	27.5h +10h	6 Crédits	q1	x	
○ LKINE2114	Questions approfondies de pathologie et kinésithérapie des cérébrolésions.	Michael Andres Yannick Bleyenheuft Marie-Pierre De Partz De Courtray Thierry Deltombe Frédéric Dierick Julie Duque (coord.) Thierry Gustin Bernard Hanseeuw Philippe Hanson Aleksandar Jankovski Eric Mormont (supplée Yves Vandermeeren) Demet Yuksel	60h+45h	9 Crédits	q1+q2	x	
○ LKINE2215	Questions approfondies de pathologie et kinésithérapie des atteintes cérébrales et de la sclérose en plaques	Julie Duque Souraya El Sankari (coord.) Hoëlle Genot François Herve Reinier-Jacques Opsomer Gaëtan Stoquart Thierry Willemart	30h+15h	5 Crédits	q2		x
○ LKINE2216	Stages cliniques (2 périodes de 4 semaines à temps plein)	Julie Duque (coord.)		10 Crédits	q1+q2		x

Finalité spécialisée : kinésithérapie musculo-squelettique [30.0]

Les troubles musculo-squelettiques représentent une part importante des pathologies nécessitant des soins de kinésithérapie. En tant que pratiques fondées sur les évidences scientifiques, la kinésithérapie musculo-squelettique (KMS) et la thérapie manuelle orthopédique (TMO) occupent une place privilégiée dans le traitement de ces troubles. La finalité en kinésithérapie musculo-squelettique s'inscrit dans le prolongement de la formation universitaire de base en kinésithérapie et réadaptation. A l'issue de cet enseignement en KMS, l'étudiant aura acquis un bon niveau de connaissances théoriques, d'habileté motrice, de raisonnement clinique, d'approche critique centrée sur le patient et intégrant le concept d'Evidence Based Practice (EBP). Ayant une bonne connaissance de son champ de compétence, l'étudiant pourra assurer une prise en charge responsable et adaptée aux patients présentant des troubles musculo-squelettiques en collaboration avec les autres acteurs des soins de santé. La finalité en kinésithérapie musculo-squelettique s'intègre dans un processus formatif s'étalant à plus long terme. En effet, les 30 crédits spécifiques au domaine de la kinésithérapie musculo-squelettique qui seront acquis par l'étudiant dans cette finalité devront être complétés par 45 crédits supplémentaires afin d'atteindre les 75 crédits nécessaires à l'obtention de la qualification particulière en thérapie manuelle (Arrêté ministériel du 22 avril 2014 fixant les critères particuliers d'agrément autorisant les kinésithérapeutes à se prévaloir de la qualification professionnelle particulière en thérapie manuelle) et à une reconnaissance internationale (International Association of Orthopaedic Manipulative Therapist / IFOMPT). Ces 45 crédits pourront être acquis en formation continue.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ LKINE2102	Raisonnement clinique et communication	Anne Berquin Victoire Caryn Christophe Demoulin Coralie Eeckhout Philippe Mahaudens Laurent Pitance (coord.) Nathalie Roussel	45h+7.5h	4 Crédits	q1	x	
○ LKINE2103	Sémiologie et examens médico-techniques appliqués aux pathologies musculo-squelettiques	Christophe Bastin Benjamin Bollens Gilles Caty Naima Deggouj Pierre-Louis Docquier Patrick Durez Souraya El Sankari Giuseppe Liistro Alain Luts Jean-François Nisolle Laurent Pitance (coord.)	60h	4 Crédits	q2	x	
○ LKINE2104	Kinésithérapie musculo-squelettique appliquée au quadrant supérieur	Benjamin Hidalgo Laurent Pitance (coord.)	30h +52.5h	7 Crédits	q1	x	
○ LKINE2205	Kinésithérapie musculo-squelettique appliquée au quadrant inférieur	Benjamin Hidalgo Philippe Mahaudens (coord.)	30h +52.5h	8 Crédits	q2		x
○ LKINE2206	Stages cliniques et rapport de stage		90h	7 Crédits			x

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "*A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

MOTR2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'accès doivent être remplies au moment de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2^e cycle universitaire
- > Diplômés de 2^e cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française.

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en kinésithérapie et réadaptation		Accès direct	Le titre professionnel de kinésithérapeute ne sera pas obtenu.
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bachelier universitaire en kinésithérapie et réadaptation		Accès direct	Le titre professionnel de kinésithérapeute ne sera pas obtenu.
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Bachelor of Science in de revalidatiewetenschappen en de kinesitherapie		Accès direct	Le titre professionnel de kinésithérapeute ne sera pas obtenu.
Bacheliers étrangers			
Bachelier universitaire en kinésithérapie et réadaptation		Accès moyennant compléments de formation	Le titre professionnel de kinésithérapeute ne sera pas obtenu. Le candidat peut se voir imposer maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master.

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](https://uclouvain.be/fr/etudier/passerelles) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/passerelles>) vers l'université

Diplômes	Accès	Remarques
BA - AESI orientation Education physique - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

BA de spécialisation en psychomotricité - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Kinésithérapie et réadaptation		Accès direct	
Masters			
Master [60] en kinésithérapie et réadaptation		Accès sur dossier	Le Master en Sciences de la Motricité, orientation générale [120] s'effectue alors en 1 an.

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Consultez le site [Valorisation des acquis de l'expérience](#)

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Les adultes avec une expérience professionnelle pourront s'inscrire au programme sur base d'une procédure d'admission individualisée.

Accès sur dossier

Pour rappel, tout master (à l'exception des masters de spécialisation) peut également être accessible sur dossier.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il doit ajouter en début de son programme de master des enseignements supplémentaires visant à acquérir les matières prérequis pour les études visées.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Cours du 1er bloc annuel du programme de bachelier en kinésithérapie et réadaptation

○ LIEPR1003	Compréhension et traitement de données	Yannick Bleyenheuft	15h+15h	4 Crédits	q2
-------------	--	---------------------	---------	-----------	----

○ Cours du 2e bloc annuel du programme de bachelier en kinésithérapie et réadaptation

○ LANGL1851	English for physiotherapists and physical educators	Ursule Couîteaux (supplée Sandrine Meirlaen) Fanny Desterbecq Dominique François Lucille Meyers Jean-Paul Nyssen (coord.)	45h	4 Crédits	q1+q2
○ LIEPR1021	Physiologie cellulaire	Marc Francaux	30h	3 Crédits	q1
○ LIEPR1022	Physiologie des systèmes	Nicolas Tajeddine	37.5h	4 Crédits	q2
○ LIEPR1024	Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs	Julie Duque (coord.) Marcus Missal	45h	5 Crédits	q1

○ Cours du 3e bloc annuel du programme de bachelier en kinésithérapie et réadaptation

○ LIEPR1025	Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition	Sonia Brichard Marc Francaux (coord.) Yvan Larondelle	75h+7.5h	8 Crédits	q2
○ LIEPR1026	Statistique	Céline Bugli	15h+15h	3 Crédits	q2
○ LKINE1031	Compléments de pathologie et de kinésithérapie du système musculo-squelettique	Thierry Deltombe (coord.) Philippe Mahaudens Laurent Pitance Clara Selves Simon Vandergugten Delphine Wautier	20h+16h	3 Crédits	q2
○ LKINE1036	Compléments de neurophysiologie	Julie Duque (coord.) Robert Hardwick (supplée Yves Vandermeeren) Sylvie Nozaradan	30h	3 Crédits	q2
○ LKINE1033	Séminaire de rééducation motrice et de kinésithérapie	Thierry Deltombe Christine Detrembleur (coord.) Julie Duque Thierry Lejeune Gaëtan Stoquart	0h+7.5h	3 Crédits	q1
○ LKINE1041	Compléments de pathologie et de kinésithérapie cardio-respiratoire	Jean-Bernard Michotte William Poncin Gregory Reychler Xavier Wittebole	30h	3 Crédits	q2
○ LKINE1300	Méthodologie de la recherche en kinésithérapie et réadaptation	Julie Duque (coord.) Sophie Patris Gregory Reychler	22.5h	3 Crédits	q2
○ LKINE1038	Biophysique appliquée à la kinésithérapie	Christine Detrembleur	30h	3 Crédits	q1

○ Formation personnalisée

L'étudiant choisit un cours parmi :

⌘ LKINE1039	Technologie et réadaptation	Guillaume Bastien Massimo Penta Patrick Willems (coord.)	45h+15h	4 Crédits	q2
⌘ LKINE1040	Ergonomie et réadaptation	Bénédicte Schepens	45h+15h	4 Crédits	q2

PÉDAGOGIE

Le master en sciences de la motricité, orientation générale est axé sur la poursuite de l'apprentissage et l'approfondissement des techniques spécifiques de kinésithérapie dans les divers domaines d'application (orthopédique, neurologique, respiratoire, uro-gynécologique, cardio-vasculaire, psychiatrique, pédiatrique, gériatrique, ...). Cet enseignement est dispensé sous diverses formes : cours magistraux, cours pratiques en petits groupes, conférences sur des techniques spécialisées, stages cliniques. Par le biais de cours au choix, l'étudiant pourra approfondir ses connaissances dans l'un des domaines suivant : les aides technologiques aux personnes handicapées, la prévention des pathologies liées aux conditions de travail et les activités physiques adaptées utilisées comme complément thérapeutique.

Les approches pédagogiques alternatives (travail par projet, séminaires, stages, etc.) sont particulièrement développées dans le cadre des finalités suivies par l'étudiant.

Par la réalisation d'un mémoire, l'étudiant pourra se spécialiser dans un domaine précis soit par une recherche bibliographique, soit par un travail expérimental en laboratoire, grâce à une collaboration étroite et une relation d'apprentissage privilégiée avec son promoteur.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les examens sont organisés en trois sessions principales: en janvier, en juin et en septembre.

Pour les cours théoriques, l'évaluation se fait sur la base d'un examen écrit ou oral et peut être combinée et/ou remplacée par des éléments d'évaluation continue, notamment pour les travaux, projets, séminaires et stages.

Pour la formation pratique, l'évaluation est continue et éventuellement complétée par une évaluation finale.

Les modalités d'évaluation de chaque cours sont communiqués aux étudiants en début de cours.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Certains cours, ainsi que des stages cliniques en kinésithérapie et réadaptation peuvent être effectués dans d'autres pays avec lesquels la Faculté entretient des relations privilégiées : France, Canada, Suisse, Irlande. Les étudiants qui sont particulièrement sensibilisés aux questions spécifiques posées par la réadaptation dans les pays du tiers monde peuvent également partir pour 2 mois de stages en Afrique (Benin) ou dans le sud-est asiatique (Vietnam, Cambodge, Laos).

D'autre part, si l'étudiant s'engage dans la voie de la recherche (finalité approfondie) la possibilité d'un séjour scientifique à l'étranger dans le cadre de ses recherches pourra lui être offerte avec l'accord de son superviseur (cfr règlement particulier de l'étudiant chercheur en master).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Masters de spécialisation accessibles : néant

Formations doctorales accessibles : doctorat en sciences de la motricité

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/FSM

Faculté des sciences de la motricité (FSM)

Secteur des sciences de la santé (SSS)

FSM

Place Pierre de Coubertin 1 - bte L8.10.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 44 19 - Fax: +32 (0) 10 47 31 06

Mandat(s)

- Doyenne : Catherine Behets Wydemans

Commission(s) de programme

- Commission d'encadrement en éducation par le mouvement ([EDPM](#))
- Commission d'encadrement en sport, exercices physiques et santé ([EXRC](#))
- Commission d'encadrement en physiologie et biomécanique de la locomotion ([LOCO](#))
- Commission d'encadrement en réadaptation et médecine physique ([READ](#))

Autre(s) responsable(s) académique(s) du programme

- Julie Duque
- Laurent Pitance

Jury

- Philippe Mahaudens
- Julie Duque

Personne(s) de contact

- Emmanuel Ugeux